

## Commune d'ASNAN

### Compte-rendu du Conseil Municipal ordinaire du 22 Mars 2026

#### Présents :

RIOLINO Patrick, CRÉBOIS Nathalie, GUÉNEAU Jean-Noël, D'HIVERT Jacqueline, BARNÉON Thierry, COUDRIN Maude, PINEAU Jacques, GUÉNEAU Élisabeth, LE CHATREUX Alain, DESTRAYES Virginie, DOUX Jean-Michel, PRAIZELIN Samuel.

#### Ordre du jour :

1. Élection du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints au maire
3. Élection des adjoints
4. Lecture de la Charte de l' élu local et remise à chaque conseiller municipal d'une copie d'un extrait du Code Général des Collectivités Territoriales consacré aux conditions d'exercice des mandats locaux
5. Versement des indemnités de fonction au maire et aux adjoints
6. Délégations de pouvoir consenties par le conseil municipal au maire
7. Élection des délégués dans les organismes extérieurs (Syndicats de communes ou syndicats mixtes, ... etc ...)
8. Nomination des membres des diverses commissions locales
9. Questions diverses

Secrétaire de la séance : Thierry BARNÉON

La séance est ouverte à 10h00.

#### 1] Élection du Maire :

M. **RIOLINO Patrick** a été réélu **Maire** à l'unanimité des suffrages exprimés.

#### 2] Détermination du nombre d'adjoints au maire :

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de conserver le nombre de **deux adjoints**.

#### 3] Élection des adjoints :

**M. GUÉNEAU Jean-Noël** est élu **1<sup>er</sup> Adjoint**

**Mme CRÉBOIS Nathalie** est élue **2<sup>nd</sup>e Adjointe**

A l'unanimité des suffrages exprimés.

#### 5] Versement des indemnités de fonction au maire et aux adjoints :

Il a été décidé à l'unanimité du Conseil d'octroyer les indemnités mensuelles suivantes :

- Maire : 536 €
- 1<sup>er</sup> Adjoint : 206 €
- 2<sup>nd</sup>e Adjointe : 103 €

Pour mémoire, il est rappelé que ces indemnités ne représentent que la moitié des montants dus légalement.

La part non perçue de ces indemnités bénéficie directement au budget de la Commune.

6] Délégations de pouvoir consenties par le conseil municipal au Maire :

Acceptées à l'unanimité du Conseil.

7] Élection des délégués dans les organismes extérieurs :

SIEEEN : Titulaires : MM. RIOLINO Patrick & LE CHATREUX Alain

Éclairage public : Titulaire : GUÉNEAU Jean-Noël ; Suppléant : BARNÉON Thierry

SIAEP : Titulaire : LE CHATREUX Alain ; Suppléant : RIOLINO Patrick

SIVOM : Titulaire : GUÉNEAU Jean-Noël ; Suppléant : RIOLINO Patrick

8] Nomination des membres des diverses commissions locales :

Commission Budget : RIOLINO Patrick, GUÉNEAU Jean-Noël, CRÉBOIS Nathalie, DOUX Jean-Michel, GUÉNEAU ÉLISA

Commission des Appels d'offres : RIOLINO Patrick, DOUX Jean-Michel, CRÉBOIS Nathalie, D'HIVERT Jacqueline, PINEAU Jacques

Commission des Travaux et Voiries : RIOLINO Patrick, PINEAU Jacques, GUÉNEAU Jean-Noël, D'HIVERT Jacqueline, DESTRAYES Virginie

Commission des Impôts indirects : la totalité du Conseil Municipal

Commission des Forêts & Chemins ruraux : GUÉNEAU Jean-Noël, DOUX Jean-Michel, BARNÉON Thierry

Garants : GUÉNEAU Jean-Noël, Marc LÉPIE (extérieur au Conseil), BARNÉON Thierry

Commission Fleurissement, Fêtes & Cérémonies : COUDRIN Maude, D'HIVERT Jacqueline, CRÉBOIS Nathalie, GUÉNEAU ÉLISA

Gestion Salle des Fêtes : GUÉNEAU Jean-Noël, COUDRIN Maude

Centre Médico-social : CRÉBOIS Nathalie, COUDRIN Maude

9] Questions diverses :

- Sur demande d'un conseiller, il sera envoyé un compte-rendu des réunions de la Communauté de Communes à tous les conseillers municipaux qui le souhaitent.
- M. Samuel PRAIZELIN se propose de refondre gratuitement le site Internet de la Commune d'ASNAN. Proposition acceptée par le Conseil Municipal.

La séance est levée à 11h55'.